

 ACADÉMIE DE RENNES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine	MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2021	Fiche postes à entretien - N° 12
			Postes de direction : - Directions avec décharge totale - Directions en R.E.P. et R.E.P. +
Division du 1 ^{er} degré - DIV 1 C			
Mail : ce.35div1aff@ac-rennes.fr			

1. Principes généraux de nomination

Nature des postes	Conditions de nomination
Direction d'écoles élémentaires, primaires ou maternelles de deux classes et plus	<p>→ Accès réservé en priorité aux directrices et directeurs en titre, aux enseignants ayant exercé en cette qualité pendant au moins 3 ans par le passé, après inscription sur Liste d'Aptitude, ainsi qu'aux enseignants accédant à cette fonction par inscription sur la Liste d'Aptitude aux fonctions de directeur d'école ① : nomination à titre définitif</p> <p>① Pour les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude correspondante, se reporter à la note de service transmise via l'application I-prof le 29/10/2020.</p> <p>→ Dans les autres cas : nomination à titre provisoire</p>

Un enseignant nommé sur un poste de direction régulièrement publié (année n-1) et non pourvu, bénéficie d'une priorité pour un maintien sur ce poste, lors de la participation au Mouvement année n :

- À titre provisoire, après avis de l'I.E.N, tant qu'il ne remplit pas les conditions réglementaires d'inscription sur la Liste d'Aptitude aux fonctions de directeur ;
- À titre définitif, sous réserve qu'il sollicite et obtienne son inscription sur cette liste dès lors qu'il remplit les conditions requises.

2. Situations particulières - Postes de direction bénéficiant d'une décharge totale

Décharge totale	≥ 14 classes et plus en école élémentaire ou primaire	≥ 13 classes et plus en école maternelle
-----------------	---	--

Modalités de candidatures et entretien

- Lettres de motivation et CV par mail uniquement à transmettre sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr avant le 6 avril 2021 14h
- Saisie des vœux dans SIAM 1er degré (serveur ouvert du 06 avril 2021 14h au 21 avril 2021 23h59)
- Commissions d'entretiens en présentiel ou en distanciel courant avril ou retour des congés de printemps – Convocation adressée sur l'adresse mail académique (webmail)

Un directeur déchargé aura des compétences :

- D'analyse des résultats des élèves sur les indicateurs nationaux.
- D'expertise pédagogique pour impulser ou initier des réponses les plus adaptées aux besoins des élèves et des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture : soit par l'organisation pédagogique du service des enseignants, soit par l'initiation de dispositifs spécifiques.
- D'élaboration et de conduite de rédaction collective d'un projet d'école centré sur les points d'amélioration repérés.
- De conduite des dispositifs de suivi et de personnalisation des parcours (conseil de cycle, équipes éducatives).
- De mobilisation des ressources humaines autour des aides personnalisées, de stages de réussite et des compétences repérées (LV, usages du numérique, Sciences, Histoire des arts).
- De médiation, d'écoute et de gestion.
- De prévention et de régulation des conflits.
- De mutualisation et de capitalisation de l'expérience pédagogique et d'animation d'équipe.

Profil attendu

- Être inscrit sur la Liste d'Aptitude
- Avoir une connaissance des politiques nationales et de leurs déclinaisons académiques et/ou départementales.
- Avoir des repères sur les compétences attendues en fin de cycle et sur le socle commun.

3. Situation particulière - Direction d'écoles en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP et REP+) **Voir Fiche d'information n°2 – Éducation Prioritaire.**

Modalités de candidatures et entretien

- Lettres de motivation et CV par mail uniquement à transmettre sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr avant le 6 avril 2021 14h
- Saisie des vœux dans SIAM 1er degré (serveur ouvert du 06 avril 2021 14h au 21 avril 2021 23h59)
- Commissions d'entretiens en présentiel ou en distanciel courant avril ou retour des congés de printemps – Convocation adressée sur l'adresse mail académique (webmail)

Ces écoles réclament de la part des enseignants une disponibilité en temps et en esprit plus importante car ils doivent, encore plus qu'ailleurs :

- Être ouverts aux innovations.
- Travailler en équipe au sein de l'école et avec les enseignants des autres établissements scolaires du réseau d'éducation prioritaire (maternelles, élémentaires, primaires, collège), dans le cadre projet de réseau et de mener à bien les actions retenues, internes à l'école ou partenariales.
- Développer les relations et la communication avec les partenaires que sont les familles, les travailleurs sociaux, les services municipaux, les élus et les associations...

Listes des écoles et collèges en Réseau d'Education Prioritaire (REP et REP +) – Rentrée 2021

COLLÈGE – TÊTE DE RÉSEAU	COMMUNE	Code U.A.I	Nom école	
CLG PAUL FÉVAL DOL-DE-BRETAGNE (0350708E) REP DOL-DE-BRETAGNE	BAGUER-MORVAN	0350114J	EPPU VINCENT VAN GOGH	REP
	BAGUER-PICAN	0351750M	EPPU LES TROIS PRUNUS	REP
	CHERRUEIX	0351646Z	EPPU LES MOULINS	REP
	DOL-DE-BRETAGNE	0350224D	EPPU LOUISE MICHEL	REP
	MINIAC-MORVAN	0351668Y	EPPU LE DORIS	REP
	MONT-DOL	0350357Y	EPPU SIMON SIRODOT	REP
	PLERGUER	0350407C	EPPU LES BADIOUS	REP
	ROZ-LANDRIEUX	0350438L	EPPU	REP
	ST-GUINOUX	0350484L	EPPU LES CÈDRES	REP
	MESNIL ROC'H (Ex TRESSÉ)	0350588Z	EPPU TRESSÉ	REP
	LE TRONCHET	0350688H	EPPU ALBERT AUBRY	REP
	LE VIVIER-SUR-MER	0350687G	EPPU FRANCIS CHEVALIER	REP

COLLÈGE - TÊTE DE RÉSEAU	COMMUNE	Code U.A.I	Nom école	
CLG HAUTES-OURMES RENNES (0350964G) REP RENNES	RENNES	0350944L	EMPU GUILLEVIC	REP +
	RENNES	0352199A	EEMU GUILLEVIC	REP +
	RENNES	0352018D	EMPU HENRI WALLON	REP +
	RENNES	0352435G	EMPU VOLGA	REP +
	RENNES	0352258P	EEMU VOLGA	REP +
CLG ROSA PARKS RENNES (0350895H) REP RENNES	RENNES	0352810P	EEMU ANDRÉE CHEDID	REP
	RENNES	0350941H	EMPU GUYENNE	REP
	RENNES	0352271D	EEMU GUYENNE	REP
	RENNES	0350667K	EMPU JEAN MOULIN	REP
	RENNES	0352207J	EEMU JEAN MOULIN	REP
CLG LA BINQUENAIS RENNES (0351851X) REP RENNES	RENNES	0352687F	EMPU PASCAL LAFAYE	REP
	RENNES	0352669L	EEMU PASCAL LAFAYE	REP
	RENNES	0352220Y	EMPU TORIGNÉ	REP
	RENNES	0352150X	EEMU TORIGNÉ	REP
CLG LES CHALAIS RENNES (0350734H) REP RENNES	RENNES	0350647N	EMPU CLÉMENCEAU	REP
	RENNES	0352187M	EEMU CLÉMENCEAU	REP
	RENNES	0350665H	EMPU CLOTEAUX	REP
	RENNES	0352136G	EEMU CLOTEAUX	REP
	RENNES	0352689H	EMPU JACQUES PRÉVERT	REP
	RENNES	0352670M	EEMU JACQUES PRÉVERT	REP
CLG CLOTILDE VAUTIER RENNES (0350913C) REP RENNES	RENNES	0352688G	EMPU GANTELLES	REP
	RENNES	0352668K	EEMU GANTELLES	REP
	RENNES	0352209L	EEMU TRÉGAIN	REP
REP ST-MALO	ST-MALO	0350718R	EMPU LA DÉCOUVERTE	REP
	ST-MALO	0351762A	EEMU LA DÉCOUVERTE	REP
	ST-MALO	0352278L	EEMU ANGÈLE VANNIER	REP
	ST-MALO	0350905U	EMPU BELLEVUE	REP
	ST-MALO	0351032G	EEMU BELLEVUE	REP
	ST-MALO	0350509N	EMPU DANIEL GÉLIN	REP
	ST-MALO	0350508M	EEMU ROCABEY	REP
CLG PIERRE PERRIN VAL-COUESNON (0350052S) REP TREMBLAY	BAZOUGES-LA-PÉROUSE	0352325M	EEMU VILLECARTIER	REP
	CHAUVIGNÉ	0351816J	EMPU	REP
	MARCILLÉ-RAOUL	0351663T	EEMU	REP
	RIMOU-ROMAZY RPI	0350435H	EEMU	REP
	ST-RÉMY-DU-PLAIN	0350539W	EEMU	REP
	VAL-COUESNON (Ex ANTRAIN)	0352685C	EEMU JEAN DE LA FONTAINE	REP
VAL-COUESNON (Ex TREMBLAY)	0351617T	EEMU RENÉ LOUCHE-DESFONTAINES	REP	